

Séminaire

Grand-Saint-Bernard

7.-9.03.2027



Séminaire en droit européen (sous la direction de la Prof. Epiney)

Thèmes : 1. Relations Suisse - UE : Accords bilatéraux III

2. L'UE et ses valeurs

3. Les droits de la nature en Europe

Montée jusqu'à l'hospice du Grand-Saint-Bernard (en ski de randonnée) ; le matin, petite **randonnée à ski** (des connaissances en ski alpin suffisent) ; l'après-midi, **travaux de groupe / présentations** des étudiant.e.s (en français ou en allemand). Le séminaire est donc bilingue.

Conditions de participation

- Étudiant.e.s dès la 2ème année (IUR I réussi) dans le but d'acquérir des crédits spéciaux et de rédiger un travail de proséminaire (facultatif, voir ci-dessous)
- Étudiant.e.s dès la 3ème année (IUR II réussi) dans le but de valider un séminaire de master (y compris un travail de séminaire)
- Participation à la session d'information le **23 novembre 2026 à 18h15**
- Participation active aux travaux de groupe et rédaction d'un travail de (pro)séminaire (facultatif, voir ci-dessous)
- Bonne compréhension passive de l'allemand ou du français
- Compétences (de base) en ski alpin (aisance sur une piste « rouge » ; le matériel de ski de randonnée est mis à disposition si besoin)
- Remplir le [formulaire d'inscription](https://www.unifr.ch/ius/epiney/de/lehre/seminare/) (disponible sous <<https://www.unifr.ch/ius/epiney/de/lehre/seminare/>>) et l'envoyer jusqu'au **6 novembre 2026** à l'adresse suivante : louise.tinguely@unifr.ch (max. 15 participant.e.s seront admis.e.s à la fin de la période d'inscription)
- Coûts : CHF 190.-

Reconnaissance

- Participation au séminaire **et** travail de proséminaire → 2 ECTS pour des crédits spéciaux et 3 ECTS pour un travail de proséminaire de Bachelor (les étudiants qui ont débuté leurs études de bachelor avant le semestre d'automne 2026 et souhaitent obtenir la mention droit européen peuvent écrire un travail de proséminaire sur un thème de droit européen hors proséminaire, cf. art. 7 RE EURO-Bachelor)
- Participation au séminaire **sans** travail de (pro)séminaire → 2 ECTS pour des crédits spéciaux
- Participation au séminaire **et** travail de séminaire → 5 ECTS pour un séminaire de master